

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 17 DECEMBRE 2021

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 27

L'an deux mil vingt et un

Le dix-sept décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de Mme Corinne COLLET, 1ère Adjointe au Maire

OBJET

**DETR 2022 - PLAN DE FINANCEMENT
- TRAVAUX DE RENOVATION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Etaient présents : C. MERCIER D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP.
THUILLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY JC. REZIGA S. GLINEUR
H. LEDOUX C. DESROUSSEAUX A. DEVEMY C. RIFF L. BLONDEAU
A. AIT BAHA C. GRAND G. MONTAY S. SPOTO F. COQUELET A.
MALABOEUF

Le Maire certifie que le compte-rendu de
cette délibération a été affiché à la porte
de la mairie le 20/12/2021

Etaient excusés : P. BAUDRIN V. PORQUET L. PHILIPPE S. PIROTTE
B. LE MIGNENT B. MERESSE I. PLOUVIER

Procurations respectives à : C. COLLET C. COLLET C. MERCIER C.
DESROUSSEAUX D. RAMEZ L. BLONDEAU D. RAMEZ

Et que la convocation du Conseil avait
été faite le 10/12/2021

Un scrutin a eu lieu, Damien Ramez a été nommé pour remplir les
fonctions de secrétaire.

La première adjointe indique qu'il est envisagé de procéder à des travaux de rénovation de l'éclairage public qui consistent en un remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous et de solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR.

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Travaux de remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED	264 636,66	DETR 40%	110 214,66
Assistance à Maître de l'ouvrage pour accompagnement et suivi technique de la compétence de l'éclairage public de la ville de Maing	10 900,00	ADVB 40 %	110 214,66
		COMMUNE	55 107,34
TOTAL HT	275 536,66		275 536,66

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903691-20211217-20211217_2-DE

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide par 26 voix pour et 1 abstention d'agréer le plan de financement proposé et de solliciter de l'État l'octroi d'une subvention au titre de la DETR 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 20/12/2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

